

Le 2 février 2018.

**Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
Faculté de médecine**

Procès-verbal

du Conseil d'UFR du 7 décembre 2017

SOMMAIRE

I – Approbation du PV du 20 septembre 2017 – Vote

..... page 5.

II – Examen du Budget : Exercice 2018 – Vote

Rapporteurs : Annie Dizier et Florence Canoui-Poitrine

..... page 5.

III – Projet ARS : Accompagnement vers l'émergence d'enseignants chercheurs bi-appartenant - Information

Rapporteurs : Florence Canoui-Poitrine et Bérengère Couturier

..... page 6.

IV - DUFMC : Renouvellements de CU, DU et DIU – Vote

Rapporteur : Laure Beauvilliers

..... page 7.

V – Etudes médicales : Arrêtés de jury études médicales et masters – Information

Rapporteur : Orianne Wagner-Ballon

..... page 7.

VI – ECNi : Point d'information - Information

Rapporteur : Orianne Wagner-Ballon

..... page 9.

VII- HCERES : Campagne d'évaluation - Information

Rapporteur : Sophie Dupuis et Orianne Wagner-Ballon

..... page 9.

VIII – Projet prévention et service sanitaire - Information

Rapporteur : Jean-Luc Dubois-Randé

..... page 10.

IX – Charte éthique et déontologique des Facultés de médecine et d'odontologie – Vote

Rapporteurs : Emilie Sbidian, Jean-Luc Dubois-Randé et Vincent Audard

..... page 10.

X - Prospective Hospitalo-U 2018/2019 : Emplois vacants et demandes - Vote
Rapporteur : Jean-Luc Dubois-Randé

..... page 12.

XI - IMRB : Préparation de l'évaluation par le SAB - Information
Rapporteur : Jorge Boczkowski

..... page 13.

XII - Elections au conseil de gestion - Information
Rapporteur : Jean-Luc Dubois-Randé

..... page 14.

XIII - Questions Diverses : La transplantation hépatique à l'Hôpital Henri Mondor

..... page 14.

Membres présents :

Mmes Caroline Barau, Florence Canoui-Poitrine, Emilie Ferrat, Marie Laurent, France Pirene Marie-Christine Pacouret (jusqu'à 16h15), Virginie Prulière-Escabasse et Oriane Wagner-Ballon.

MM. Nicolas De Prost, Jean Luc Dubois-Randé, Sébastien Gallien, Michel Ikka, Stéphane Jamain, Jean-Christophe Lourme, Armand Mekontso-Dessap, Didier Morin et Jean-Michel Pawlotsky.

Membres représentés :

Mme Anne-Catherine Bachoud-Lévi, Martine Garrigou, Corinne Haioun et Marie-Christine Pacouret (à partir de 16h15).

MM. Vincent Audard, Alain Leclerc et Pierre Wolkenstein.

Membres non représentés, non excusés :

Mme Florence Adeline-Duflot Coline Baué, Christiane Copie, Julie Fournier, Constance Guillaud Sylvie Haulon et Marlène Leclerc.

MM. Romain Bosc, Philippe Caramelle, François-Antoine Casciani, Didier Dousset, Christian Fournier, Rayan Hamadmad, Olivier Patey, Jordan Rotter et Liova Yon.

Invités présents :

Mmes Laure Beauvilliers, Berangère Couturier, Annie Dizier et Sophie Dupuis.

MM. Jorge Boczkowski, Alain Luciani et Stéphane Pardoux.

Le quorum étant atteint, le Doyen ouvre la séance à 15h15.

I – Approbation du PV du 20 septembre 2017 – **Vote**

Le procès-verbal du Conseil d'UFR du 20 septembre 2017 préalablement examiné par les conseillers est soumis à leur vote pour être approuvé.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.

II – Examen du Budget : Exercice 2018 – **Vote** **Rapporteurs : Annie Dizier et Florence Canoui-Poitrine** **Annexe 1**

Florence Canoui-Poitrine, présidente de la commission financière, présente tout d'abord les membres de la commission financière, qui se sont réunis à plusieurs reprises afin de proposer un budget prévisionnel équilibré pour 2018. 2 réunions ont eu lieu, une préparatoire et une plénière.

La dotation UPEC hors recherche s'élève à 2 934 048 euros.
La dotation de la recherche quant à elle s'élève à 817 850 euros.
Le budget final de la faculté s'élève à 3 751 898 euros (diapositive n°3)

Les crédits « hors recherche » d'un montant de 2 934 048 euros sont constitués de (diapositive n°4) :

- Ressources propres d'un montant total de 2 633 356 euros
- Subventions, prestations et refacturations : 1 228 944 euros
- Une prévision de la taxe d'apprentissage estimée à 35 000 euros.
- Un solde négatif de 969 252 euros correspondant à la différence entre la dotation du budget de fonctionnement et investissement, et celle des contributions.

Elle continue en présentant la répartition des dépenses pour la partie hors recherche par (diapositive n°5 et 6) :

- Masse (fonctionnement, salariale et investissement)
- Département et services administratifs

Les crédits recherche ouverts à la dépense d'un montant de 817 850 euros sont composés de :

- La dotation UPEC : 640 021 euros
- Les ressources propres : 187 829 euros

La répartition des dépenses de ces crédits est la suivante (diapositive n°8, 9 et 10) :

- Masse salariale : 8%
- Investissement : 14%
- Fonctionnement : 78%

Pour mémoire, elle rappelle que la contribution pour la masse salariale est égale à 1 199 682 euros.

La répartition des crédits d'investissements recherche d'un montant de 118 202 euros est la suivante :

- IMRB : 96%
- EA BIOTN : 4%

La dotation de fonctionnement d'un montant de 527 359 euros attribuée à chaque équipe de recherche est de :

- IMRB : 83%
- Les équipes d'accueil :
 - o Cepia : 2%

- BIOTN : 5%
- Epiderme : 4%
- ENT : 3%
- EC2M : 2%
- Dynamic : 1%
- ARCHES : 0%

Elle informe que 2 projets d'innovations pédagogiques ont été financés en 2017 par IDEA (Initiative d'Excellence en Formations Innovantes portée par 8 établissements membres d'Université Paris-Est) :

- Création d'un espace de travail multimédia et de formation à la pédagogie numérique par Sébastien Gallien d'un montant de 24 000 euros.
- Enseignements de remise à niveau et de soutien par Jeanne Tran Van Nhieu d'un montant de 18 200 euros.

Pour information, elle présente les projets pédagogiques gérés par l'UPEC pour l'année 2018 (diapositive n°12).

Pour finir, elle annonce que les recettes liées à la formation continue sont en hausse ainsi que les recettes globales dues à l'intégration de l'ESM au sein de la faculté.

Les efforts se poursuivent par la communauté dans le sens de l'innovation pédagogique et le développement.

Le doyen exprime de nouveau son souhait de vouloir développer davantage la formation continue par le e-learning.

Sébastien Gallien répond que la faculté a toutes les clés en main pour développer le e-learning avec :

- l'arrivée de cristolink, le nouveau campus numérique
- Sabrina Oliva, ingénieure pédagogique pour accompagner les enseignants à la création de formation en ligne.
- Laure Beauvilliers, responsable du DUFMC pour aider les enseignants à la création de formation.

Le vote du budget est adopté à la majorité des membres, présents et représentés.

III – Projet ARS : Accompagnement vers l'émergence d'enseignants chercheurs bi-appartenant - Information

Rapporteurs : Florence Canoui-Poitrine et Bérengère Couturier

Annexe 2

Bérengère Couturier, cadre supérieure paramédicale et responsable de la coordination de la recherche paramédicale à l'hôpital Henri Mondor, présente la réponse à l'appel d'offre lancé par l'ARS en juillet 2017.

Cet appel à projets, dans le cadre « axe innovation », vise à expérimenter la fonction d'enseignant-chercheur bi-appartenant orienté « paramédicaux », en relation avec les missions de l'ARS, l'évolution des pratiques professionnelles telles que la pratique avancée et l'universitarisation des professions de santé.

Elle présente le projet déposé conjointement par l'UPEC, l'hôpital Henri Mondor et l'institut de formation en ergothérapie.

Le projet, intitulé « ITOPE », a pour but de répondre aux évolutions de besoins de santé de la population et aux enjeux comme :

- le vieillissement de la population :
- l'évolution des modes de prise en charge des patients

Le projet associe à la fois des innovations technologiques, pédagogiques, organisationnelles et éthiques mais également prend en compte les orientations de l'UPEC et les priorités des hôpitaux universitaires.

L'équipe est composée de 3 cadres supérieurs de santé et d'1 ergothérapeute aux champs disciplinaires variés : sciences de l'éducation, sciences humaines et sociales, épidémiologie et management des organisations de santé.

Le projet s'est construit autour de 3 objectifs (diapositive n°4) :

- **L'optimisation du soin délivré au patient :**
 - o Encourager le développement de soins basés sur des données probantes.
 - o Former les paramédicaux à la recherche et par la recherche dans une optique de continuité des soins et pratiques professionnelles.
 - o Former les paramédicaux tout au long de la vie en s'appuyant sur des outils innovants et développer en parallèle un axe éthique dans la prise en charge des patients.
- **Le patient acteur de sa maladie et de sa prise en charge :** Il s'agit de positionner le patient au cœur de sa prise en charge afin de co-construire les parcours de soins avec le patient. Le souhait également est d'intégrer le patient dans la recherche en santé et dans les formations.
- **Le décloisonnement des parcours de soins entre l'hôpital et la ville :** Une ouverture à la ville afin d'améliorer la coordination de ces parcours de soin, la collaboration entre professionnels de santé : médicaux-paramédicaux et hospitaliers-libéraux et tester des parcours de soins innovants en intégrant l'évolution des compétences des paramédicaux.

3 dossiers ont été sélectionnés sur 14 dossiers déposés. L'appel d'offre lancé par l'ARS est proposé pour 3 ans avec un financement. Les acteurs auront du temps dédié et l'enjeu à venir est de pouvoir intégrer ces paramédicaux en leur offrant un vrai statut universitaire.

Bérangère Couturier présente la composition de l'équipe (diapositive n°8) :

- Bourgeon-Ghittori Irma : Infirmière, CSS responsable du droit des patients –Henri Mondor, DURQ
- Bousely Fabien : Infirmier, CSS paramédical de pôle, pôle CARAVAN – Henri Mondor
- Couturier Bérangère : Infirmière, CSS coordonnateur paramédical de la recherche – Henri Mondor, DSAP
- Engels Cynthia : Ergothérapeute, formatrice en ergothérapie - UPEC

Les responsables du projet sont :

- Sylvie Debray, responsable du projet - Coordonnateur Général des Soins et des Activités Paramédicales
- Bérangère Couturier, porteur du projet - Direction des Soins et des Activités Paramédicales

Pour conclure, elle précise que ce projet répond aux orientations stratégiques de l'hôpital Henri Mondor et de l'UFR de médecine et qu'il s'agit d'une opportunité pour mieux répondre aux besoins en santé de la population et pour les professionnels paramédicaux, d'une évolution en compétences.

IV - DUFMC : Renouvellements de CU, DU et DIU – Vote

Rapporteur : Laure Beauvilliers

Le point a été reporté au prochain conseil.

V – Etudes médicales : Arrêtés de jury études médicales et masters – Information

Rapporteur : Oriane Wagner-Ballon

[Annexe 3](#)

Oriane Wagner-Ballon, vice-doyenne à la pédagogie, présente la composition des membres du jury pour chaque année de formation des études médicales.

Pour la PACES :

- Président : Jean-Luc Dubois-Randé
- Membres universitaires :
 - o Etienne AUDUREAU

- José COHEN
- Emmanuel ITTI
- Jean-Pascal LEFAUCHEUR
- Sylvain LORIC
- Bijan GHALEH MARZBAN
- Roberto POMA
- Jeanne TRAN VAN NHIEU
- René YIOU
- Oriane WAGNER-BALLON

• Membres des filières :

Hélène CHARDIN	Faculté de Chirurgie Dentaire de Montrouge
Robert GARCIA	Faculté de Chirurgie Dentaire à Paris
Jean-Marc DELAFONTAINE	Faculté de Pharmacie à Chatenay-Malabry
Brigitte GOICHON	Ecole de Sage-femme de Saint-Antoine
En attente de nomination	Institut de Formation en Ergothérapie de l'UPEC
Isabelle ABOUSTAIT-ARNOULD	Institut de Formation en kinésithérapie du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière
Jean-Jacques DEBIEMME	Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de l'Ecole d'Assas
Jean-Louis GAUDRON	Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie CEERRF
Daniel MICHON	Ecole Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation de Saint-Maurice
Jacques MONET	Ecole Nationale de Kinésithérapie de Paris - ADERF

Diplôme de formation générale en sciences médicales 2 (DFGSM) :

- Présidente : Françoise BOTTEREL
- Membres universitaires : Caroline BARAU et Oriane WAGNER-BALLON

DFGSM 3 :

- Présidente : Françoise BOTTEREL
- Membres universitaires : Caroline BARAU et Oriane WAGNER-BALLON

Diplôme approfondi en sciences médicales 1 (DFASM)

- Président : Vincent AUDARD
- Membres universitaires :
 - Nicolas DE PROST
 - Oriane WAGNER-BALLON

DFASM 2

- Président : Vincent AUDARD
- Membres universitaires :
 - Nicolas DE PROST
 - Oriane WAGNER-BALLON

DFASM 3

- Président : Philippe LE CORVOISIER
- Membres universitaires :
 - Emilie SBIDIAN
 - Oriane WAGNER-BALLON

Les membres du jury du master biologie santé sont pour le M1 :

- Présidente : Josette CADUSSEAU
- Membres universitaires :
 - Sophie HUE
 - Yamina HAMMA-KOURBALI

Pour le M2 :

- Présidente : Pascale FANEN
- Membres universitaires :
 - Véronique GODOT
 - Mario OLLERO

Pour le M 1 Santé :

- Présidente : Florence CANOUI-POITRINE
- Membres universitaires :
 - Pascal ANDUJAR
 - Julien LE BRETON

Pour les M2 Santé :

- Présidente : Florence CANOUI-POITRINE
- Membres universitaires :
 - Barbara DUFOUR
 - Jean MARTY

VI – ECNi : Point d’information - Information

Rapporteur : Oriane Wagner-Ballon

Elle annonce que le président du jury des futurs ECNi a été tiré au sort comme l’exige la réglementation ; il s’agit de Ralph Epaud, chef du service de pédiatrie du CHIC et son suppléant est Damien Bresson, neurochirurgien.

Elle informe que les ECNi complémentaires auront lieu du 12 au 16 mars 2018 et que les véritables épreuves se dérouleront du 18 au 22 juin 2018.

Une présentation des résultats officiels des ECN 2017 sera effectuée, aux membres du conseil, une fois les résultats officiels parus.

VII- HCERES : Campagne d’évaluation - Information

Rapporteur : Sophie Dupuis et Oriane Wagner-Ballon

Annexe 4

Oriane Wagner-Ballon informe les membres que le Haut Conseil de l’évaluation de la recherche et de l’enseignement supérieur chargé d’évaluer les formations et diplômes d’enseignement supérieur vient de lancer la campagne.

2 dossiers doivent être constitués : un dossier champs et un dossier Formation (diapositive n°2)

Le dossier « formation » sera composé d’un dossier d’autoévaluation de la formation et de tableaux récapitulatifs de données caractéristiques de la formation (diapositive n°3 et 4).

Des réunions d’informations seront organisées avec chaque responsable de formation afin de les informer de leur rôle dans l’élaboration du dossier.

Elle présente le calendrier et précise que les dates à retenir sont :

- Début avril 2018 : transmission des rapports à la DEVE de l’UPEC
- Courant avril 2018 : rédaction des dossiers d’autoévaluation

Sophie Dupuis ajoute que chaque responsable de formation devra compléter le dossier formation qui sera transmis à la DEVE. La DEVE, quant à elle, est en charge de compléter la partie « champs ».

Pour conclure, le dépôt des dossiers d’autoévaluation des champs des formations et des formations est prévu pour le 20 septembre 2018.

VIII – Projet prévention et service sanitaire - Information

Rapporteur : Jean-Luc Dubois-Randé

Le doyen souhaite informer la communauté qu'une équipe « prévention et service sanitaire » se met en place (Pascal Andujar, Florence Canoui-Poitrine, Laurence Caeymaex et Kendrys Legenty) pour élaborer des supports pédagogiques et scénographiques.

Dans ce contexte Kendrys Legenty, représentant l'ANEMF, annonce à l'assemblée que la création d'une UE masteurisante « cinéma » a été proposée par les étudiants.

A la rentrée 2018, le service sanitaire obligatoire pour tous les étudiants de médecine doit être mis en place. Une réflexion est menée sur le premier cycle qui serait des années de préparation pour les étudiants sur les grands principes de la prévention, le handicap et bien d'autres sujets.

Pour le 2nd cycle, un stage de santé publique ou en médecine du travail devrait figurer parmi les 36 terrains de stage déjà proposés. Un réel travail doit être mené par l'équipe pédagogique en collaboration avec les étudiants.

Le constat est simple, aujourd'hui, il y a très peu de sensibilisation à la santé publique et à la médecine du travail. Pour le doyen, cette introduction dans le cursus des études médicales est un point positif.

Une proposition doit être faite ainsi que la mise en place de conventions avec les différents acteurs susceptibles d'être concernés comme le rectorat ou les entreprises.

La difficulté que soulève Florence Canoui-Poitrine, PUPH de santé publique, est la capacité à pouvoir accueillir et encadrer les étudiants. Elle demande quels sont les moyens à disposition pour mener à bien ce projet.

Le doyen répond qu'il n'envisage pas que le ministère n'apporte pas de moyens à la mise en place du service sanitaire même si pour le moment le sujet n'a pas été abordé par le gouvernement.

IX – Charte éthique et déontologique des Facultés de médecine et d'odontologie – Vote

Rapporteurs : Emilie Sbidian, Jean-Luc Dubois-Randé et Vincent Audard

Annexe 5

Fin octobre 2017, une charte éthique et déontologique est proposé par la conférence nationale des doyens de médecine à toutes les facultés de France. Il est demandé, dans cette charte, de créer une commission de déontologie dans chaque UFR de médecine, annonce Emilie Sbidian.

Cette commission doit être composée de :

- universitaires dont au moins 1 non titulaire
- 1 représentant des usagers
- 1 représentant d'associations de patients
- 1 représentant de la direction générale du CHU
- Le président du CMEL
- 1 représentant du conseil de l'ordre

Cette commission devra élire un référent de l'intégrité scientifique indépendant des autorités de la faculté qui sera membre de droit de la commission.

Le doyen apporte des éléments d'éclaircissement sur l'engagement des facultés sur l'intégrité scientifique. Il explique que cette charte a pour but d'éclaircir les items de la formation des étudiants mais également à l'intégrité scientifique, aux liens d'intérêts et aux cumuls d'activité.

Il explique que d'une part, cette charte est nécessaire afin d'apporter un cadre supplémentaire à la loi quant aux déclarations des cumuls d'activité et des liens d'intérêts.

D'autre part, cette charte permet d'éclairer les jeunes étudiants vis-à-vis des industries pharmaceutiques et « faire face à la corruption ». La faculté ne peut plus continuer à ignorer les faits.

Cette charte est la réponse et l'élément de transparence.

Emilie Sbidian aborde un certain nombre de points dont le premier est l'intégrité scientifique. Elle est enseignée aux étudiants dans le cadre de la LCA. Pour les CCA et AHU, elle est abordée lors de la journée d'accueil à leurs prises de fonctions. La problématique est de savoir comment revoir ces notions avec les HU statutaires et l'IMRB (diapositive n°3 et 4).

Jorge Bockowski répond qu'une fiche de l'Inserm existe sur l'intégrité scientifique à laquelle se réfèrent les équipes de recherche.

Toujours pour l'intégrité scientifique, d'autres éléments sont exprimés dans la charte (diapositive n°5) :

- le plagiat : les facultés devront s'équiper de logiciels de détection de similitudes
- la place des auteurs et règles de publications
- l'activité éditoriale qui soulève la question de la gestion de ces activités
- la communication

La formation éthique et déontologique pour une conduite responsable auprès des étudiants figure dans le cursus des étudiants mais le constat est qu'il doit être renforcé et rappelé en 3^{ème} cycle.

Il faudrait former davantage les CCA et AHU et en formation continue. Il existe un DIU de pédagogie mais cette formation n'est pas obligatoire. Tous les enseignants devraient être informés (diapositive n°6 et 7).

Le point suivant concerne la transparence et la déclaration des liens d'intérêts. Il faut rendre les liens d'intérêt visibles des membres des différentes instances de la faculté (diapositive n°8).

Une communication auprès des étudiants avant chaque cours pourrait également être effectuée par l'enseignant sur ces liens d'intérêts.

Alain Luciani prend la parole pour le point concernant le cumul des activités accessoires.

Environ 100 demandes de cumul sont analysées par an, annonce Alain Luciani.

Il présente la nouvelle organisation du circuit de déclaration des cumuls d'activité. La déclaration s'effectuera en ligne sur la plateforme : www.espace-cumul.aphp.fr.

Il présente la procédure de demande de cumul. La demande effectuée en ligne génère un mail d'information qui est transmis à différents acteurs dont la DAM (direction des affaires médicales) et la commission. La commission se réunit et émet des avis (favorable, défavorable et réserve).

Les critères de décisions sont :

- la nature de l'activité
- la durée
- la périodicité
- les conditions de rémunération

L'avis du doyen est requis. Il doit être renseigné et validé en ligne par une signature. Il informe qu'aucun des membres de la commission ne peut valider en ligne la demande car ils ne peuvent être juges et parties (diapositive n°11 à 13).

Alain Luciani informe que cela démarrera début janvier 2018.

Emilie Sbidian reprend la parole et poursuit la présentation de ces points avec les avantages et cadeaux financés par les industriels. Ils devront être déclarés et passer en commission de déontologie (diapositive n°14).

Les financements directs des facultés par les industriels pour les activités de recherches et de pédagogie devront être validés par le conseil de l'UFR. La faculté doit rendre transparents les financements qu'elle perçoit.

Un autre élément à prendre en compte est la bonne pratique pédagogique dans les relations avec les industriels de santé (diapositive n°16).

Elle propose que cette charte soit partagée avec les établissements de santé ainsi que dans tous les lieux de soins où exercent nos enseignants et/ou nos étudiants sont accueillis.

La charte précise l'engagement de formation d'écoute et de suivi des étudiants. Des actions sont déjà menées par l'équipe pédagogique de la faculté.

Pour finir, elle explique que la charte doit être approuvée par le conseil de l'UFR et elle sera transmise à l'ensemble du personnel et des étudiants pour signature.

Les nouveaux candidats au recrutement devront également signer cette charte.

Un rapport annuel des activités de la commission de déontologie devra être effectué et présenté au doyen de la faculté ainsi qu'au président de l'université.

Le doyen propose la candidature de Georges Guellaën en tant que personnalité extérieure et soumet au vote, le principe, de la charte qui sera revue afin d'améliorer et préciser certains aspects.

La charte est adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

X - Prospective Hospitalo-U 2018/2019 : Emplois vacants et demandes - Vote

Rapporteur : Jean-Luc Dubois-Randé

Annexe 6

Jean-Luc Dubois-Randé explique que la révision des effectifs 2019 a commencé par une mise à jour de la prospective. Elle est basée sur l'ensemble des réponses et propositions des chefs de service et responsables d'unité fonctionnelle pour chaque discipline. L'ensemble des demandes a été recensé par le GPHU (groupe de la prospective hospitalo universitaire). L'étude des demandes a permis d'identifier les disciplines à auditionner. Il tient à préciser que les demandes examinées prennent en compte un certain nombre de critères et surtout la plus value pour le site.

Il présente la liste des demandes de postes de PUPH (professeur des universités – praticien-hospitalier) :

- | | |
|---------------------------|--------------------------|
| - Anatomie pathologique | - Médecine interne |
| - Bactériologie virologie | - Neurologie |
| - Biologie cellulaire | - Pédiatrie |
| - Cardiologie | - Pédiatrie/néonatalogie |
| - Chirurgie plastique | - Psychiatrie |
| - Diabétologie | - Réanimation médicale |
| - Hémato clinique | - Thérapeutique |
| - Maladies infectieuses | |

Les disciplines identifiées sont :

- Biologie cellulaire
- Maladies infectieuses
- Médecine interne
- Pédiatrie
- Réanimation

Il présente la liste des demandes de postes de MCU-PH (Maître de conférences-Praticien-Hospitalier) :

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------|
| - Anatomie cytologie pathologique | - Oncologie |
| - Génétique | - Ophtalmologie |
| - Hématologie biologique (x2) | - ORL |
| - Hématologie clinique | - Parasitologie mycologie |
| - Hépatologie | - Pneumologie |
| - Histologie embryologie | - Psychiatrie |
| - Imagerie | - Santé publique |
| - Néphrologie | - Urologie |

Les disciplines identifiées sont :

- Anatomie et cytologie pathologique

- Génétique
- Histologie embryologie
- Mycologie parasitologie
- Oncologie
- Pneumologie

En ce qui concerne la Génétique et la Pneumologie, des discussions sont en cours.

Concernant les PHU, 4 disciplines se sont manifestées :

- Cardiologie
- Hématologie biologie transfusion
- Pédiatrie
- Santé publique

Une discipline a été retenue :

- Cardiologie

Les propositions sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

XI - IMRB : Préparation de l'évaluation par le SAB - Information

Rapporteur : Jorge Boczkowski

[Annexe 7](#)

Jorge Boczkowski présente le rétroplanning et explique que l'évaluation par le HCERES du centre est prévue pour le mois de février 2019.

Une pré-évaluation aura lieu par le SAB (scientific advisory board) les 15 et 16 janvier 2018 afin de préparer au mieux l'évaluation. Le dossier HCERES doit être remis à l'UPEC pour un dépôt courant juin 2018. La visite du HCERES est programmée pour le mois de février 2019.

Lors de la visite du SAB, il sera présenté les différents projets de l'IMRB (diapositive n°3).

Le centre maintient son organisation en 3 départements :

- Pepsy
- A-TVB
- VIC

Ces 4 grands thèmes forts sont (diapositive n°5) :

- Neuro-psy - DHU Pepsy
- Muscle - DHU Pepsy
- Infectieux/Immuno/Vaccin - DHU VIC
- Sénescence, cardiologie, métabolisme - DHU A-TVB

Une 5^{ème} thématique pourrait voir le jour, il s'agit de la Cancerologie.

Le centre compte également 2 thèmes transversaux :

- Santé – environnement en lien avec la faculté des sciences et technologie
- Immuno-inflammation et maladies chroniques

Il présente la liste des équipes soumises à l'évaluation. Plusieurs restructurations ont été effectuées et amènent le nombre d'équipes à 16 pour 17 auparavant avec 3 fusions, un dédoublement et une nouvelle demande de labellisation (diapositive n°8).

Le SAB sera composé de 13 experts, 9 étrangers et 4 français, qui recouvrent les domaines de recherches des équipes (diapositive n°9). Le président est Roger Marthan.

Il ajoute que certains experts ont déjà été sollicités au comité AERES, il y a 5 ans afin qu'ils puissent juger de l'évolution du centre.

Il présente le programme de la visite. Toutes les équipes seront auditionnées par le comité durant ces 2 journées sur les mêmes critères que la grille d'évaluation du HCERES (diapositive n°10 et 11).

Pour finir, il informe que pour les équipes d'accueil, un rétroplanning a été transmis et les dossiers ont déjà été déposés à l'université.

XII – Elections au conseil de gestion - Information

Rapporteur : Jean-Luc Dubois-Randé

Le doyen informe l'assemblée que suite à la démission d'Olivier Montagne de la présidence de l'université, pour raison de santé, de nouvelles élections vont avoir lieu.

Il annonce qu'il sera candidat au poste de président de l'université.

Les élections auront lieu le 22 décembre 2017 et s'il est élu, la prise de fonctions est immédiate. Par conséquent, il ne pourra plus occuper le poste de doyen de la faculté de médecine. Il rassure les membres et leur explique qu'il n'est pas inquiet de la suite pour la faculté.

Un conseil extraordinaire devra se réunir afin d'élire le nouveau doyen pour 5 ans.

L'élection du doyen et l'élection des membres du conseil sont indépendants.

Une réflexion est en cours concernant les élections des membres du conseil.

La fin du mandat des membres du conseil est prévue pour le mois de mars 2018 mais le projet en cours de la création d'une UFR de santé avec quelques modifications des statuts à prévoir, nous conduiront à organiser de nouvelles élections.

Aussi, afin d'être efficace et cohérent, le doyen propose de reporter les élections des membres du conseil à la rentrée 2018. Les membres actuels verront donc leur mandat prolongé.

XIII - Questions Diverses : La transplantation hépatique à l'Hôpital Henri Mondor

Jean-Michel Pawlotsky expose les faits concernant la transplantation hépatique. Il s'agit d'une discipline très importante sur le site Henri Mondor, fondée par Jean-Pierre Benhamou avec une activité forte de soins, d'enseignement et de recherche.

Des décisions ont été prises en haut lieu sans annonce au préalable et la direction de l'hôpital a été informée de la fermeture de la transplantation hépatique ainsi que du souhait de l'AP-HP de réduire le nombre de site de transplantation de 4 à 3.

Une lettre de cadrage parue la semaine dernière précise que l'activité chirurgicale devra être concentrée sur l'un des 2 centres : Hôpital Paul Brousse ou Henri Mondor.

Ce qui annonce la disparition de l'activité de transplantation hépatique, c'est tout le site qui sera affaibli par cette décision avec des impacts sur la : chirurgie, transplantation, maladies infectieuses, biologie, imagerie et recherche. Il s'agit d'un impact majeur et un impact psychologique sur la perte d'une activité d'excellence.

Il faut lutter et s'adresser au bon interlocuteur qui, pour lui, dans un premier temps est l'hôpital Paul Brousse.

Le doyen ajoute qu'avec l'exécutif, ils soutiennent totalement cette action et sont prêt à agir. D'ailleurs, la faculté s'engage à dédier des postes hospitalo-universitaires tant en hépatologie clinique qu'en chirurgie hépatique.

Il faut rassembler les forces (département, région, chirurgiens) et montrer les atouts de l'hôpital Henri Mondor afin d'apporter une réponse et une proposition cohérentes. Il est conscient que la situation est difficile.

Pour conclure, il annonce qu'un groupe de pilotage a été mis place pour accompagner les acteurs sur ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, le Doyen clôt la séance à 17h00.
Le prochain Conseil est prévu le mercredi 31 janvier 2018


Le Doyen de la Faculté de Médecine

Jean-Luc Dubois-Randé

Budget primitif 2018 de l'UFR de Médecine de l'UPEC

Conseil d'UFR du 7 Décembre 2017

Commission financière 2018

- Membres :

Florence CANOUI-POITRINE

Emilie FERRAT

Sylvie HAULON

Frédéric GALACTEROS

Philippe REMY

Sophie DUPUIS

Annie DIZIER

Olivier GARCIA

+ **Jorge Bockowski**

- Fonctionnement:

Une réunion préparatoire : 17/11/2017

Une réunion plénière : 22/11/2017

Crédits ouverts à la dépenses 2018

Crédits UFR hors
recherche
2 934 048 €

+

Crédits Recherche
817 850 €

=

Budget UFR
3 751 898 €

Répartition des crédits hors recherche

**Solde dotations/contributions
fonct. BP 2018 (fonctionnement +
investissement+ amortissement)**
- 969 252 €

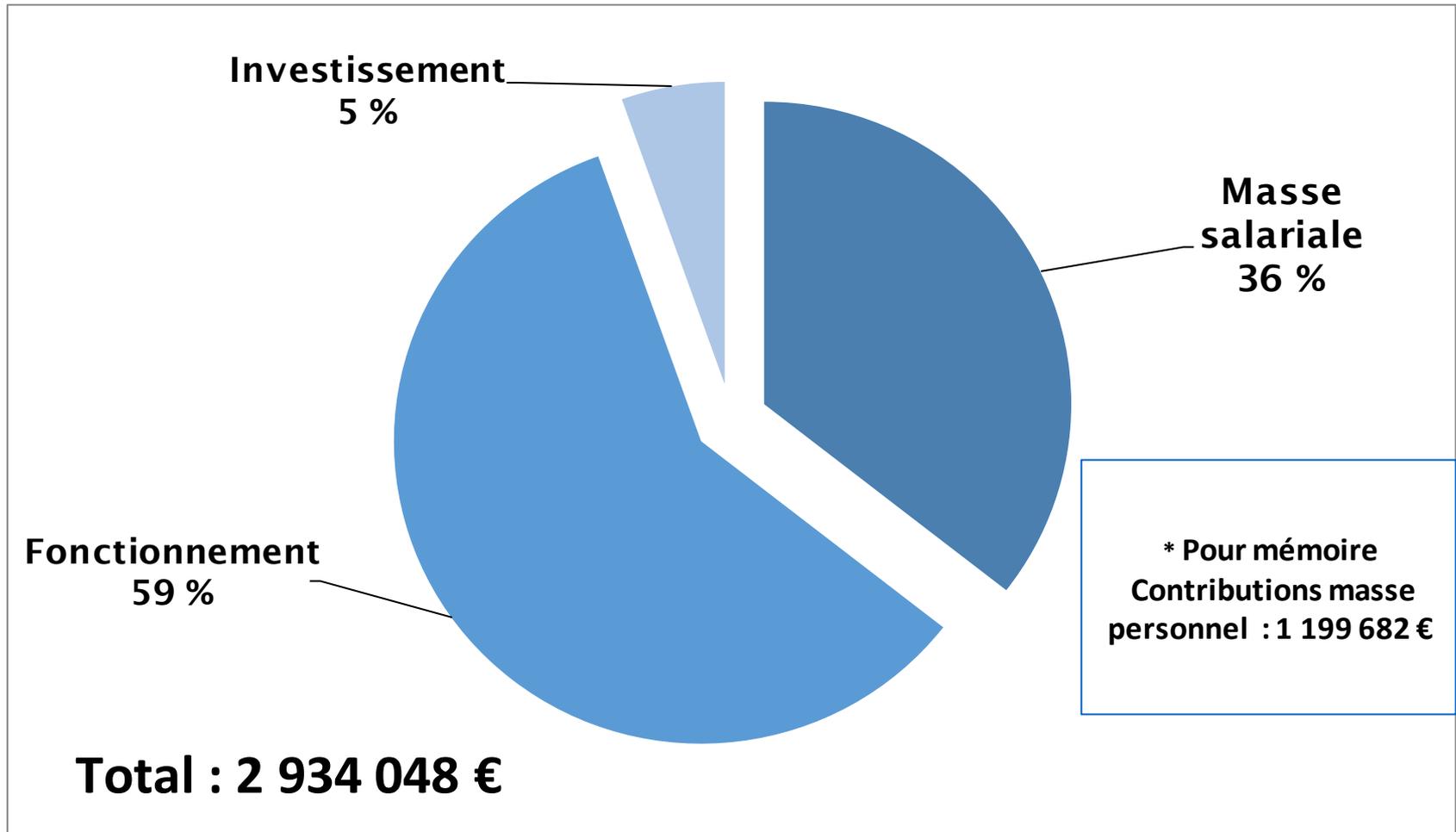
**Ressources propres
(Droits insc., FC...)**
2 633 356 €

**Prestations,
refacturations,
subventions**
(Maîtres de Stage MG,
ECN...)
1 228 944 €

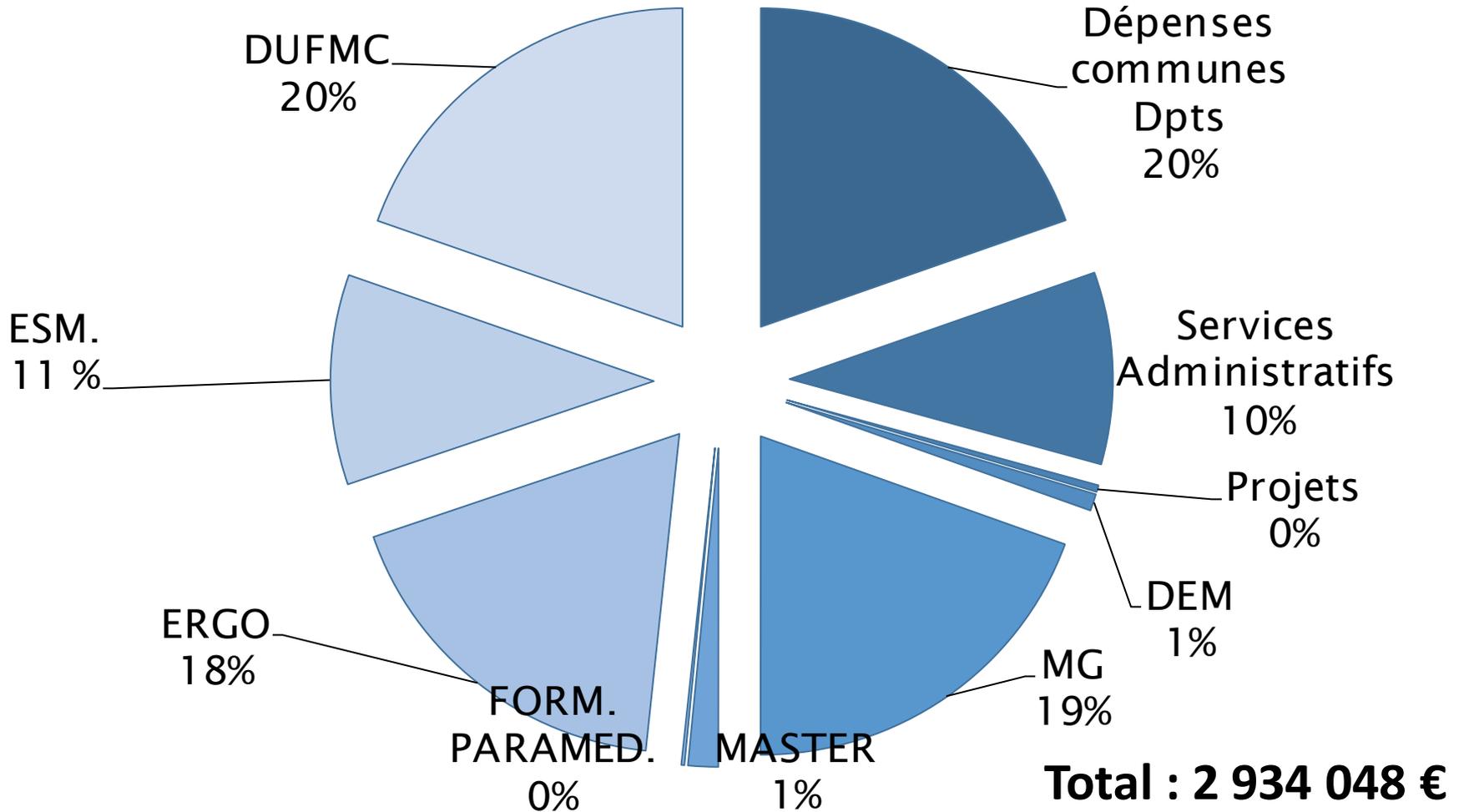
**Taxe
d'apprentissage**
35 000 €

**Crédits
UFR hors recherche**
2 934 048 €

Répartition des dépenses hors recherche par masse



Répartition des dépenses hors recherche par départements et services



Répartition des crédits recherche ouverts à la dépense

Dotation UPEC
(fonctionnement +
investissement)
640 021 €

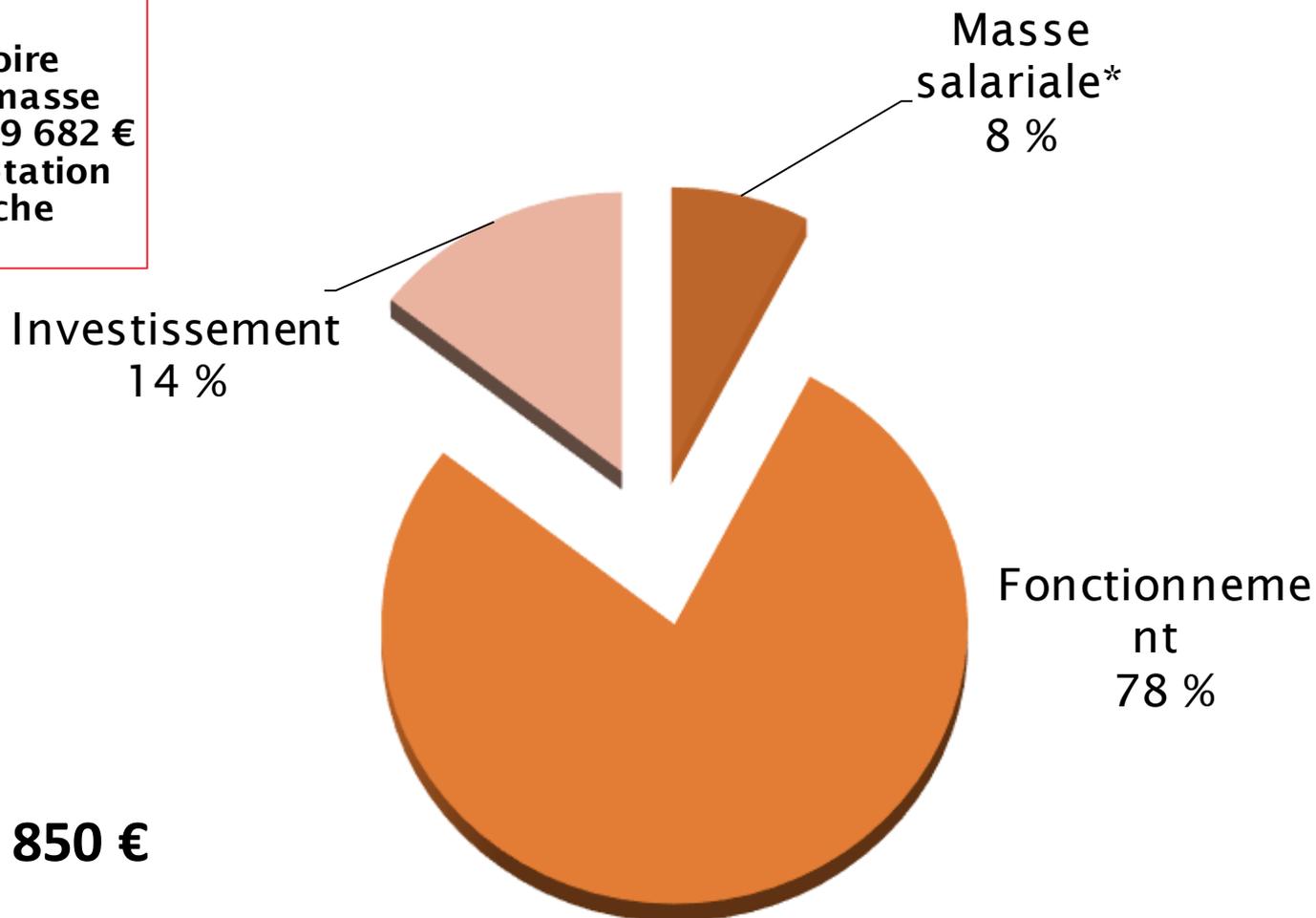
Ressources propres
(Dons, legs, subv...)
187 829 €

Crédits RECHERCHE
817 850 €

**Montant des contrats de
recherche gérés par la
DRV de l'UPEC :
4 750 000 €**

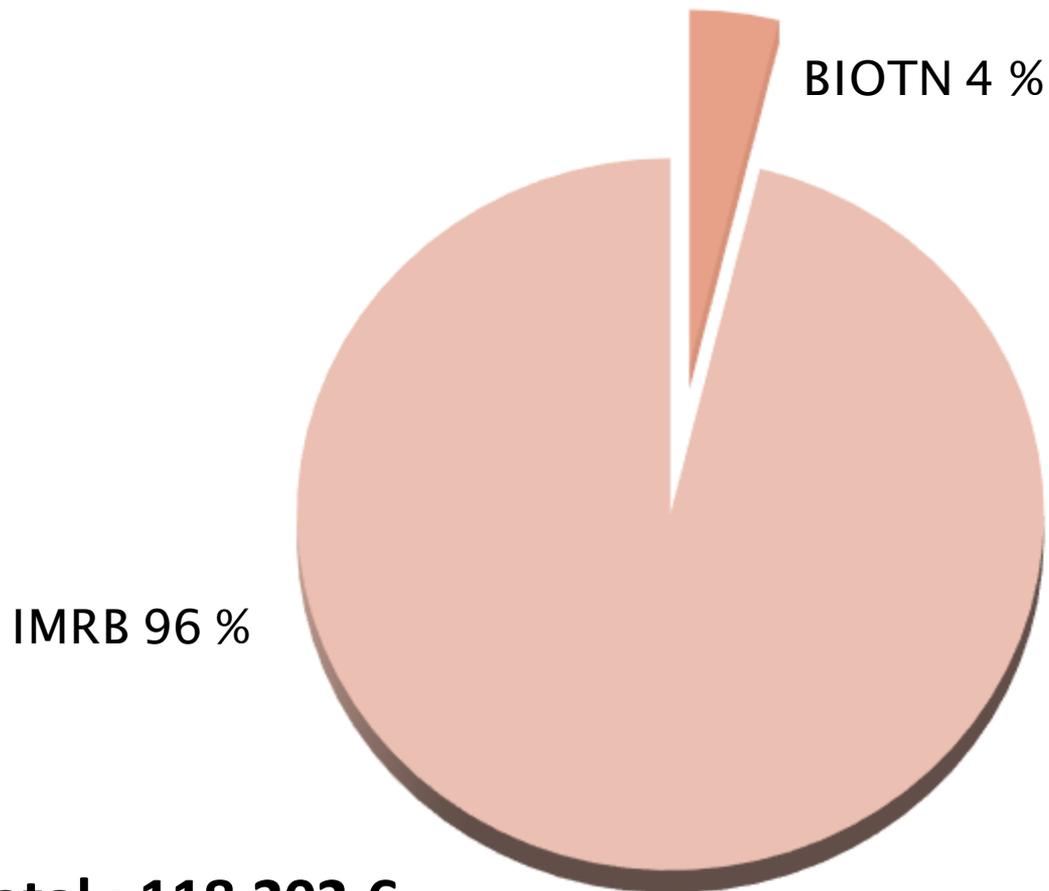
Répartition des dépenses recherche par masse

* Pour mémoire
Contribution masse
personnel : 1 199 682 €
Prélevée sur dotation
hors recherche



Total : 817 850 €

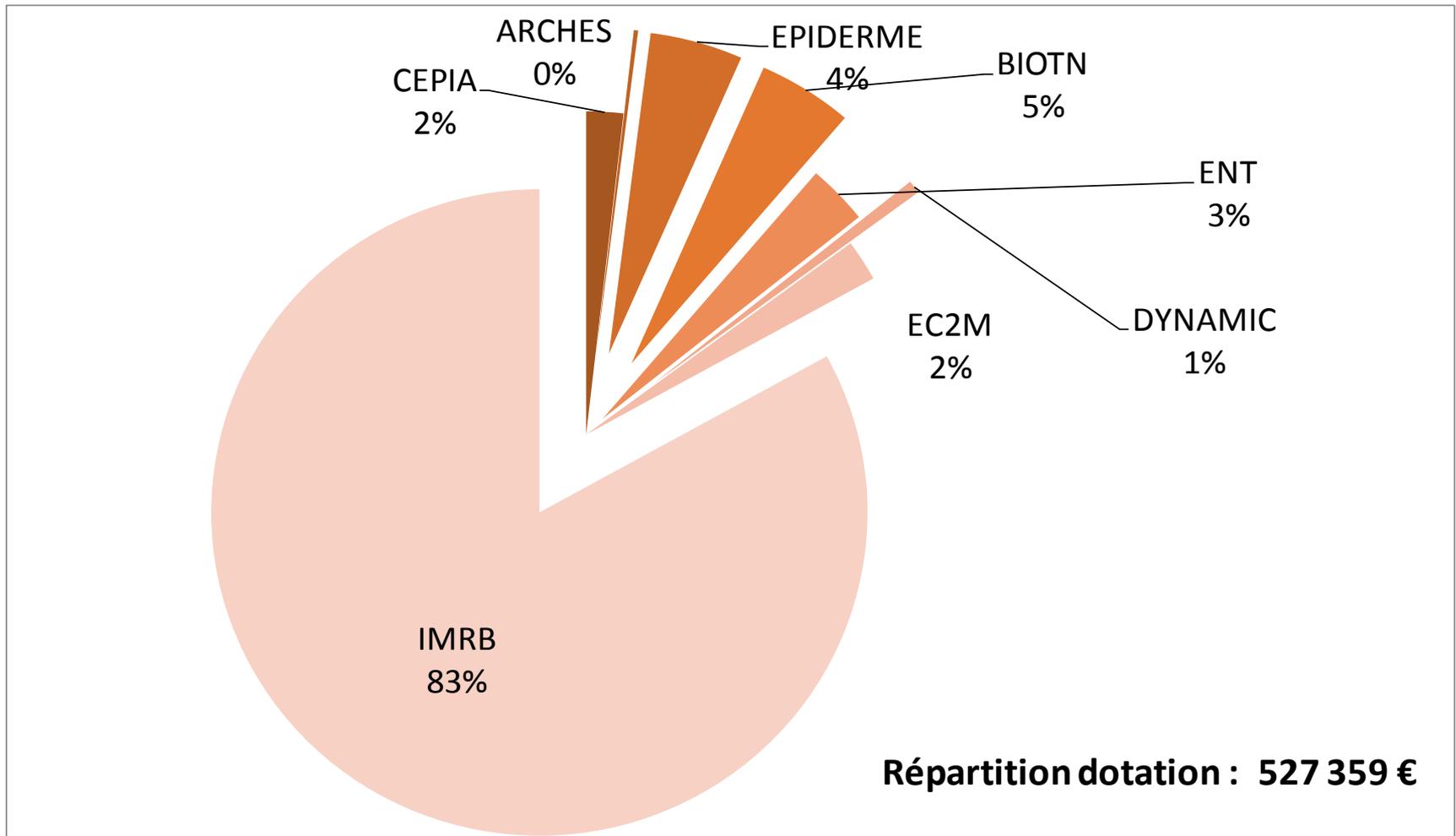
Répartition des investissements - Recherche



Total : 118 202 €

Conseil d'UFR du 7 Décembre 2017

Dotation de fonctionnement UPEC aux équipes de recherche



- 1- Création d'un espace de travail multimédia et de formation à la pédagogie numérique, projet porté par Sébastien GALLIEN
(24 000 €)**
- 2- Mise en place d'enseignements de remise à niveau et de soutien, projet porté par Jeanne TRAN VAN NHIEU
(18 200 €)**

Projets IDEA : 155 453 €

Autres financeurs :

- **FEDER : 102 860 €**
- **REGION : 40 000 €**

- **Montant total : 298 313 €**

Conclusion

- ✓ Augmentation des recettes en FC
- ✓ Augmentation des recettes globales dues à l'intégration de l'ESM au sein de l'UFR de médecine (depuis septembre 2017)
- ✓ Poursuite des efforts dans le sens de l'innovation, du développement

Votes

1) Vote du Budget prévisionnel 2018

Appel à projet ARS 2017

Enseignants chercheurs bi-
appartenants

Hôpitaux Universitaires Henri MONDOR /
Université Paris Est Créteil

Une stratégie à la fois complémentaire et intégrée, d'innovation technologique, organisationnelle, pédagogique, et éthique pour répondre aux défis actuels de la santé

le projet Itope

OBJECTIFS

L'optimisation du soin délivré au patient

- Une pratique de soins basée sur des preuves
- Une démarche d'amélioration continue de la qualité des soins
- Une formation de haut niveau
- Une Ré Humanisation du soin

Le patient acteur de sa maladie et de sa prise en charge

- Une approche centrée « patient »
- Des projets co-construits et cogérés
- Une médecine personnalisée, des parcours de soins personnalisés
- Une collaboration avec des patients ressources/experts/enseignants/partenaires

Le décloisonnement des parcours de soins entre l'hôpital et la ville

- Une meilleure coordination des parcours de soins
- Une meilleure collaboration entre professionnels
- Une gestion des compétences des professionnels de santé
- Un nouveau partage des responsabilités des acteurs de la santé

PRINCIPE

Une expérimentation de 3 ans

Création d'une équipe paramédicale d'enseignants-chercheurs bi-appartenants

Approche complémentaire et intégrée avec des activités cliniques (60%), d'enseignement et de recherche (40%)

Une ambition de poursuivre et pérenniser

Recrutement de soignants bi-appartenants

Valorisation des professions paramédicales des HUHMs par la recherche
Projet d'une UFR des sciences de la santé

L'EQUIPE PROJET

Bourgeon-Ghittori Irma

Infirmière, CSS responsable du droit des patients HUHM, DURQ
Master 2 en sciences humaines et sociales

Boussely Fabien

Infirmier, CSS paramédical de pôle, pôle CARAVAN HUHM
Master 2 en analyse et management des établissements de santé

Couturier Bérengère

Infirmière, CSS coordonnateur paramédical de la recherche HUHM, DSAP
Docteure en épidémiologie

Engels Cynthia

Ergothérapeute, formatrice en ergothérapie, UPEC
Docteure en sciences de l'éducation

Sylvie DEBRAY, responsable du projet

Coordonnateur Général des Soins et des Activités Paramédicales

Sylvie.debray@aphp.fr

Tél. 01 49 81 40 77

Bérengère COUTURIER, porteur du projet

Direction des Soins et des Activités Paramédicales

berengere.couturier@aphp.fr

Tél. 01 49 81 40 75

Une convergence

- de la politique des HUHMs
- des orientations stratégiques de l'UFR de Médecine de Créteil
- des volontés de l'équipe projet

Une opportunité

- de mieux répondre aux besoins en santé de la population par un ancrage hospitalo-universitaire des professions paramédicales
- de garantir un haut niveau de compétences et une meilleure collaboration des professionnels

Bérengère Couturier
Directions des Soins et Faculté de Médecine/Equipe CEpiA
berengere.couturier@aphp.fr

Irma BOURGEON-GHITTORI
Direction Usagers Risques Qualité / GRC CARMAS
irma.bourgeon-ghittori@aphp.fr

Florence Canoui-Poitrine
Henri-Mondor Service de Santé Publique et Faculté de médecine/Equipe
CEpiA
florence.canoui-poitrine@aphp.fr / florence.canoui-poitrine@u-pec.fr

Composante : MEDECINE
Directeur : Jean-Luc DUBOIS-RANDE

Intitulé du diplôme		Nom	Prénom	Statut (MCF, PRAG....)
Première année commune aux études de santé (PACES) Concours	Président	DUBOIS-RANDE	Jean-Luc	PU-PH
	Membres universitaires	AUDUREAU	Etienne	PU-PH
		COHEN	José	PU-PH
		ITTI	Emmanuel	PU-PH
		LEFAUCHEUR	Jean-Pascal	PU-PH
		LORIC	Sylvain	PU-PH
		GHALEH MARZBAN	Bijan	PU-PH
		POMA	Roberto	MCF
		TRAN VAN NHIEU	Jeanne	MCU-PH
		YIOU	René	PU-PH
		WAGNER-BALLON	Orianne	PU-PH
		CHARDIN <i>Faculté de Chirurgie Dentaire de Montrouge</i>	Hélène	Extérieur
	GARCIA <i>Faculté de Chirurgie Dentaire de Paris</i>	Robert	Extérieur	
	DELAFONTAINE <i>Faculté de Pharmacie de Châtenay-Malabry</i>	Jean-Marc	Extérieur	
	GOICHON <i>Ecole de Sage-femme de Saint-Antoine</i>	Brigitte	Extérieur	
	<i>En attente de nomination Institut de Formation en Ergothérapie de l'UPEC</i>		Extérieur	
	ABOUSTAIT-ARNOULD <i>Institut de Formation en kinésithérapie du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière</i>	Isabelle	Extérieur	
	DEBIEMME <i>Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de l'Ecole d'Assas</i>	Jean-Jacques	Extérieur	
	GAUDRON <i>Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie CEERRF</i>	Jean-Louis	Extérieur	
	MICHON <i>Ecole Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation de Saint-Maurice</i>	Daniel	Extérieur	
MONET <i>Ecole de Kinésithérapie de Paris ADERF</i>	Jacques	Extérieur		
Membres professionnels				
Diplôme de formation générale en sciences médicales 2ème année (DFGSM 2)	Présidente	BOTTEREL	Françoise	PU-PH
	Membres universitaires	BARAU	Caroline	MCU-PH
		WAGNER-BALLON	Orianne	PU-PH
	Membres professionnels			
Diplôme de formation générale en sciences médicales 3ème année (DFGSM 3)	Présidente	BOTTEREL	Françoise	PU-PH
	Membres universitaires	BARAU	Caroline	MCU-PH
		WAGNER-BALLON	Orianne	PU-PH
	Membres professionnels			

Intitulé du diplôme		Nom	Prénom	Statut (MCF, PRAG....)
Diplôme de formation approfondie en sciences médicales 1ère année (DFASM 1)	Président	AUDARD	Vincent	PU-PH
	Membres universitaires	DE PROST	Nicolas	MCU-PH
		WAGNER-BALLON	Orianne	PU-PH
	Membres professionnels			
Diplôme de formation approfondie en sciences médicales 2ème année (DFASM 2)	Président	AUDARD	Vincent	PU-PH
	Membres universitaires	DE PROST	Nicolas	MCU-PH
		WAGNER-BALLON	Orianne	PU-PH
	Membres professionnels			
Diplôme de formation approfondie en sciences médicales 3ème année (DFASM 3)	Président	LE CORVOISIER	Philippe	PU-PH
	Membres universitaires	SBIDIAN	Emilie	MCU-PH
		WAGNER-BALLON	Orianne	PU-PH
	Membres professionnels			
Master Mention Biologie-Santé 1ère année	Présidente	CADUSSEAU	Josette	PR
	Membres universitaires	HUE	Sophie	PU-PH
		HAMMA-KOURBALI	Yamina	MCF
	Membres professionnels			
Master Mention Santé 1ère année	Présidente	CANOUI-POITRINE	Florence	PU-PH
	Membres universitaires	LE BRETON	Julien	MCU MG
		ANDUJAR	Pascal	PU-PH
	Membres professionnels			
Master Mention Biologie-Santé 2ème année	Présidente	FANEN	Pascale	PU-PH
	Membres universitaires	GODOT	Véronique	PR
		OLLERO	Mario	PR
	Membres professionnels			
Master Mention Santé 2ème année	Présidente	CANOUI-POITRINE	Florence	PU-PH
	Membres universitaires	DUFOUR	Barbara	PR
		MARTY	Jean	PU-PH
	Membres professionnels			



**FACULTÉ
DE MÉDECINE**

**Campagne d'évaluation
HCERES :
Évaluation des formations**

Une évaluation des formations organisée par champs

➤ Rédaction d'un dossier « champ » :

- 1) Présente la vision stratégique du champ, le contexte lié à sa constitution, et si possible, le bilan du champ en matière d'affichage et d'organisation interne sur la dernière période d'accréditation
- 2) Présente le bilan de l'auto-évaluation des formations regroupées dans le champ
- 3) Présente les objectifs stratégiques, organisationnels et opérationnels associés au champ pour la prochaine période d'accréditation ainsi que des propositions d'évolution de l'offre de formation associée au champ.

➤ Rédaction d'un dossier « formation » :

- 1) Concerne les diplômes de Licence, Licence professionnelle, **Master**, Master MEEF, **Diplômes de sciences médicales (DFG et DFA)**
- 2) Comporte l'auto-évaluation du diplôme, **au niveau de la mention**, s'appuyant sur les critères du référentiel HCERES
- 3) Présente les perspectives d'évolution et d'amélioration de la formation sous forme d'une analyse stratégique de type SWOT (points forts/faiblesses/perspectives/risques)

Composition du dossier « Formation »

- **un dossier d'autoévaluation de la formation** (environ 15/20 pages) :
 - finalité de la formation,
 - positionnement de la formation,
 - organisation pédagogique,
 - pilotage de la formationassortie des perspectives d'amélioration et d'évolution de la formation.
- **des tableaux récapitulatifs des données caractéristiques de la formation :**
 - unités d'enseignement
 - équipe pédagogique
 - effectifs
 - insertion professionnelle et de la poursuite d'études
- **annexes** complétant la présentation
- **fiche RNCP et supplément au diplôme de la formation.**

Préparation de l'évaluation à l'UPEC

➤ Pour les dossiers d'auto-évaluation par formation :

- Transmission d'une maquette commune pour la rédaction du rapport d'auto-évaluation
- Rédaction et mise à disposition des composantes de contenus relatifs à des dispositifs de soutien à la formation développés au niveau de l'établissement
- Production des données caractéristiques des formations par les services de la DEVE et ajustées par les composantes
- Rédaction du contenu des rapports d'auto-évaluation des formations par les responsables pédagogiques selon les modalités précisées par les directions de composantes

➤ Pour les dossiers d'auto-évaluation par champ :

- Rédaction des synthèses par champ au niveau de l'établissement en concertation avec les directions de composantes

Calendrier

- **Mi-novembre 2017 (dès que possible)** : transmission du canevas pour la rédaction du dossier d'auto-évaluation
- **Mi-décembre 2017** : mise à disposition des contenus rédactionnels sur les dispositifs communs à l'ensemble des formations
- **Janvier 2018** : transmission par la DEVE des données quantitatives
- **22 février 2018** : envoi au HCERES de la liste des formations existantes regroupées en champs de formation à évaluer
- **Début Avril 2018** : transmission à la DEVE des rapports d'auto-évaluation validés par les directions de composantes
- **Courant Avril 2018** : rédaction des dossiers d'auto-évaluation des champs de formation
- **Mai-juin 2018** : Navettes et concertation sur les dossiers d'auto-évaluation des champs et des formations
- **Fin Juin - juillet 2018** : Présentation des rapports aux instances de l'UPEC
- **20 septembre 2018** : dépôt des dossiers d'auto-évaluation des champs de formation et des formations

Champ d'accréditation 2 : Santé et société

	DEUST Métiers de la forme
	DES Santé
Licences	Sciences de la vie et de la terre
	STAPS
Licences professionnelles	Santé vieillissement et activités physiques adaptées
	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement
	Industrie agroalimentaire : gestion, production et valorisation
	Industrie pharmaceutique, cosmétologique et de santé-gestion, production et RD
Diplômes d'État d'Études Paramédicales	Soins Infirmiers (IFSI)
	Ergothérapie
	Podologie
	Manipulateur-Radiologie
Masters	Biologie-Santé
	Intervention et développement social
	Qualité, Hygiène, Sécurité
	Risques et environnement
	Droit de la santé
	Santé
	Sciences du sport
	STAPS
	STAPS : Entraînement et optimisation de la performance sportive
	Sciences et Technologie de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement
	Traitement du Signal et des Images
	Management et santé
Diplômes d'Ingénieurs	Biosciences
	Ingénierie et Technologies pour la Santé
	Systèmes d'information

UPEC

UPEC/UPEM

UPEM

Charte éthique et déontologie des Facultés de médecine et d'odontologie

Vincent Audard

Emilie Sbidian

Au sein des facultés,

- Création d'une commission de déontologie

Incluant des universitaires (élus) dont au moins un non titulaire, un représentant des usagers (étudiants), un représentant d'associations patients, un représentant du DG du CHU et du président de la CMEL, un représentant du conseil de l'Ordre

- Election d'un référént de l'intégrité scientifique

Indépendance vis-à-vis des autorités de la faculté

Renforce le référént scientifique de la faculté

Membre de droit de la commission de déontologie

1. Les facultés s'engagent sur l'intégrité scientifique

1. Acquisition d'une culture scientifique (éthique et intégrité scientifique)
2. Formations participatives (bottom-up)
3. Mise en place d'une formation
4. Evaluation HCERES

1. Etudiants
2. Personnels hospitalo-universitaires
3. Personnels universitaires
(IMRB, EA)

1. Les facultés s'engagent sur l'intégrité scientifique

Conduite responsable de la recherche (protocole, analyse statistique, rédaction scientifique, communication des résultats, accessibilité aux données sources, transparence)

Etudiants



LCA
SBG, EA, FCP

HU



Journée
d'accueil
CCA/AHU
Statutaire ?

IMRB/EA



A définir

1. Les facultés s'engagent sur l'intégrité scientifique

Le reste

- Le plagiat: formation étudiants/HU (*//IMRB-EA*) et **logiciels de détection de similitudes**
- Règles de publications et rôle des auteurs (ICMJE)

« Les facultés promeuvent et doivent faire respecter les règles internationales.... »

- Activité éditoriale: **autorisation de cumul des activités accessoires en l'absence de rémunération ?**
- **Communication vers le grand public limitée à l'expertise professionnelle de l'enseignant** (*média, congrès, association patients ?*)

Préciser les rôle de la commission de déontologie // référent

2. Les facultés s'engagent sur la déontologie

1. Formation des étudiants à la déontologie en appui avec les ordres professionnels
2. Promotion de l'égalité hommes-femmes, lutte contre les discriminations de toute nature accessibilité au handicap

3. Formation éthique et déontologique pour une conduite responsable

1. Renforcement de l'enseignement d'éthique et de déontologie (en collaboration avec les Ordres), les principes et règles de l'intégrité scientifique (plagiat, publications, liens et conflits d'intérêt), bon usage de l'information médicale

Enseignement DFGSM3 (Initiation à la thérapeutique LLC) (nb d'heures ?)

Renouvellement au cours du 3^{ème} cycle

1. Formation des CCA et AHU
2. DU/DIU pédagogie (pour l'instant pré-requis non obligatoire selon les sous sections des CNU)

3. Formation continue: l'ensemble des enseignants doit bénéficier de la même formation à un rythme régulier

4. Transparence et déclaration des liens d'intérêts

1. Engagement des Facultés à rendre accessibles sur leur site les liens d'intérêts des membres de leurs instance de gouvernance (CG, CP, CCAS, CR, CD) ([lien avec transparency.gov](#))
2. Communication aux étudiants des liens d'intérêt avant chaque cours
Nécessité d'un renforcement de l'enseignement de ce qu'est un COI

5. Cumul des activités accessoires

1. Commission existante à l'UFR de médecine (UPEC) – Prs Luciani, Wolkenstein, Pawlotsky, Meningaud, Claudepierre, Frenkel, Botterel (validé par la direction hospitalière)
2. Validation par la commission de déontologie
3. **Temps annuel: 47 demi-journées; max 250 euros / heure**

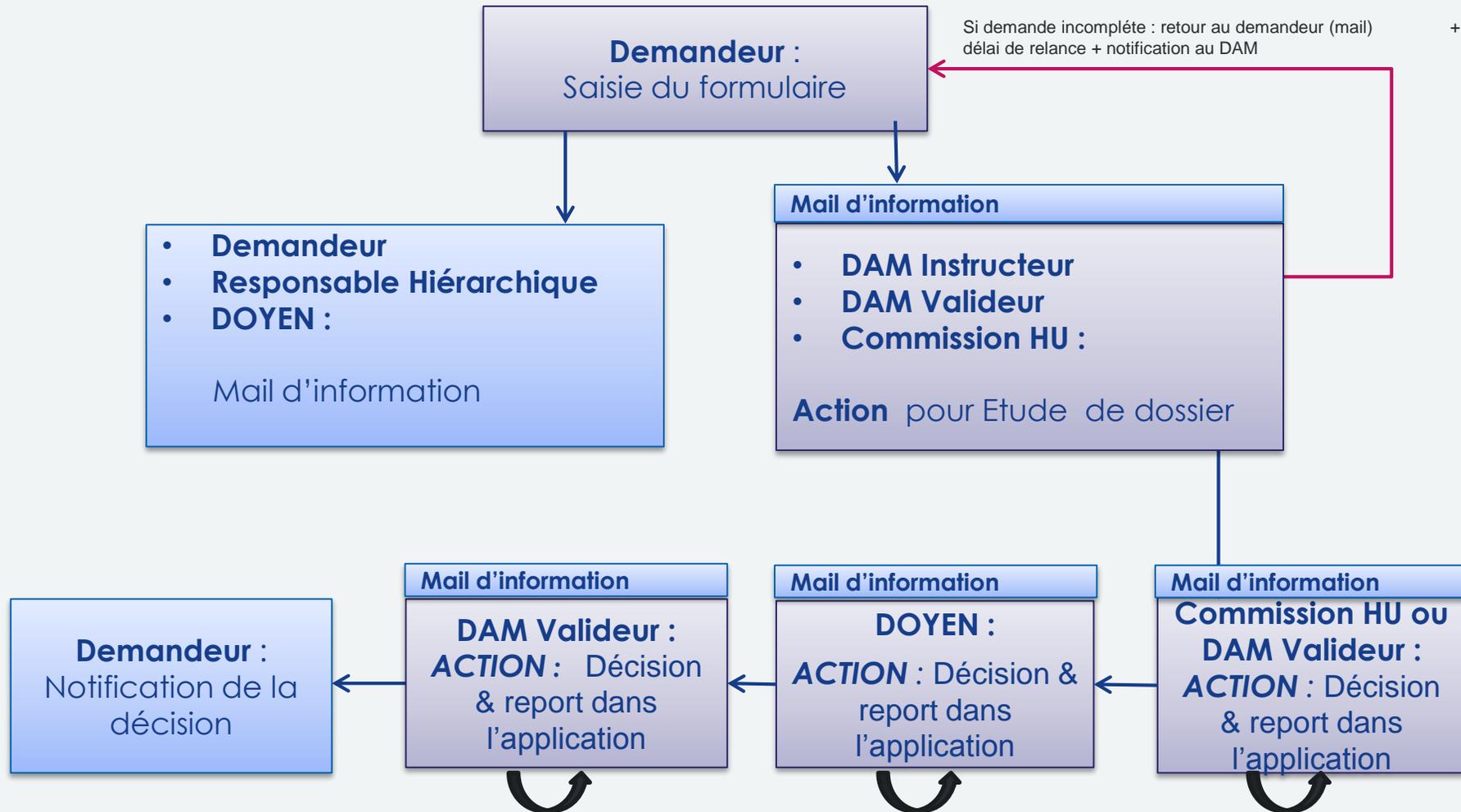
Demande dématérialisée d'autorisation de cumul d'activités pour les professionnels hospitalo-universitaires

Septembre 2017 V2

URL pour se connecter à l'application

<https://espace-cumul.aphp.fr>

CHEMINEMENT DES DEMANDES PM-HU



Mail d'information
Action

 Relance à 24 jours si retard

Demandeur - Saisie du formulaire

-Mail de notification au chef de service
-Mail de notification au demandeur
-Mail pour action à la commission HU pour étude du dossier

-Mails pour action au DAM (instructeur et valideur) pour étude du dossier.
-Mail d'info au doyen

Etude du dossier

Si la demande est incomplète, retour au demandeur avec mail de notification + délai de relance et expiration augmentés. Si le dossier est complété, notif au DAM. (relance 1 : 24 jours, relance 2 : 55 jours).
Plusieurs aller-retour possibles mais la date d'expiration n'est prolongée qu'une fois.

Une fois la décision prise
Mail à la commission HU
Mail au DAM (valideur)

Avis de la commission HU

Une fois l'avis donné, mail au doyen

Décision du doyen

Une fois la décision prise, mail au DAM valideur

Décision du DAM

Une fois la décision prise, mail au demandeur l'informant de la décision

6. Avantages et cadeaux

1. Défraiement (transport, hôtellerie, inscription) pour assister aux conférences, réunions et congrès : nécessité d'une approbation de la Faculté

Qui ? Commission de déontologie ? Commission de cumul des activités accessoires ?

Quels pourraient être les motifs de refus ?

7. Les facultés s'assurent que les financements externes n'influencent pas l'indépendance des contenus pédagogiques

1. Les facultés doivent rendre transparents les financements qu'elles sont susceptibles de recevoir de la part des industries et autres organismes privés en les publiant sur leur site internet
2. Le financement direct des Facultés par les industriels pour des activités de recherche et la pédagogie Doivent être validés par un vote en conseil d'UFR
3. Soutien financier pour la FMC : société savante

Qui ? Lien avec l'URC ?

8. Les bonnes pratiques pédagogiques dans les relations avec les industries de santé

1. DCI
2. Enseignement facultaire non dispensé par les industriels (ni les supports)
3. Droit de réserve pouvant être exercé par les étudiants en cas de situation d'influence (saisir la commission de déontologie)

9. Recrutement et promotion des personnels

1. « Dans le cadre de leurs recrutements universitaires, titulaires et non titulaires, les facultés s'engagent à ne pas privilégier les aspects quantitatifs de la recherche... »
2. Rôle du GPHU – Nécessité du pré requis pour les auditions GPHU – calendrier ?

10. Lien avec le partenaire de soins

1. Charte à partager avec les établissements de santé ou lieux de soins où exercent les enseignants ou qui accueillent les étudiants
2. Représentant marketing ne sont pas autorisés à rencontre le personnel universitaire dans les zones de soins ou en présence d'étudiants

11. Engagement de formation d'écoute et de suivi des étudiants

1. Relations courtoises et respectueuses
2. En cas de difficultés, possibilité pour les étudiants d'être reçus par les Pr Wagner Ballon et Audard et les responsables des DFGSM et DFAMS
3. Epreuves facultaires écrites et orales

- **Charte votée en conseil d'UFR**
- **Ensemble des personnels et étudiants des Facultés invités à la signer**
- **Signature des candidats au recrutement = préalable au recrutement**
- **Engagement des signataires - Opposable**

- **Rapport annuel des activités de la commission de déontologie**
- **Présenté à l'UFR et communiqué au Doyen, puis transmission au président de l'Université**

- Moyen alloué ? Temps de secrétariat ? Sous commissions dans la

C

- Règles de publications (plagiat, règles des auteurs, activité éditoriale, communication vers le grand public...)**
- Formation continue des enseignants à la déontologie**
- Défraiement (transport, hôtellerie, inscription) pour assister aux conférences, réunions et congrès : nécessité d'une approbation de la Faculté**
- Le financement direct des Facultés par les industriels pour des activités**

Prospective des emplois HU 2019-2020

PUPH recensement

ANATOMIE PATHOLOGIQUE	MEDECINE INTERNE
BACTERIOLOGIE VIROLOGIE	NEUROLOGIE
BIOLOGIE CELLULAIRE	PEDIATRIE
CARDIOLOGIE	PEDIATRIE NEONATOLOGIE
CHIRURGIE PLASTIQUE	PSYCHIATRIE
DIABETOLOGIE	REANIMATION MEDICALE
HEMATO CLINIQUE	THERAPEUTIQUE
MALADIES INFECTIEUSES	

PU-PH 2019

BIOLOGIE CELLULAIRE

MALADIES INFECTIEUSES

MEDECINE INTERNE

PEDIATRIE

REANIMATION MEDICALE

MCU-PH recensement

ANATOM CYTO PATHOLOGIQUES	ONCOLOGIE
GENETIQUE	OPHTALMOLOGIE
HEMATO BIOLOGIQUE (2)	ORL
HEMATO CLINIQUE	PARASITOLOGIE MYCOLOGIE
HEPATOLOGIE	PNEUMOLOGIE
HISTOLOGIE EMBRYOLOGIE	PSYCHIATRIE
IMAGERIE	SANTE PUBLIQUE
NÉPHROLOGIE	UROLOGIE

MCU-PH 2019-2020

ANATOMIE et CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES **MCU-PHU ?**

GENETIQUE *

HISTOLOGIE EMBRYOLOGIE

MYCOLOGIE PARASITOLOGIE

ONCOLOGIE

PNEUMOLOGIE *

* Dossier à discuter

PHU recensement

CARDIOLOGIE

HÉMATO BIO TRANSFUSION

PÉDIATRIE

SANTÉ PUBLIQUE

Prospective 2019-2020

PHU - 2019

CARDIOLOGIE

www.u-pec.fr

Jean Luc DUBOIS-RANDÉ
Doyen de la Faculté de Médecine de Créteil

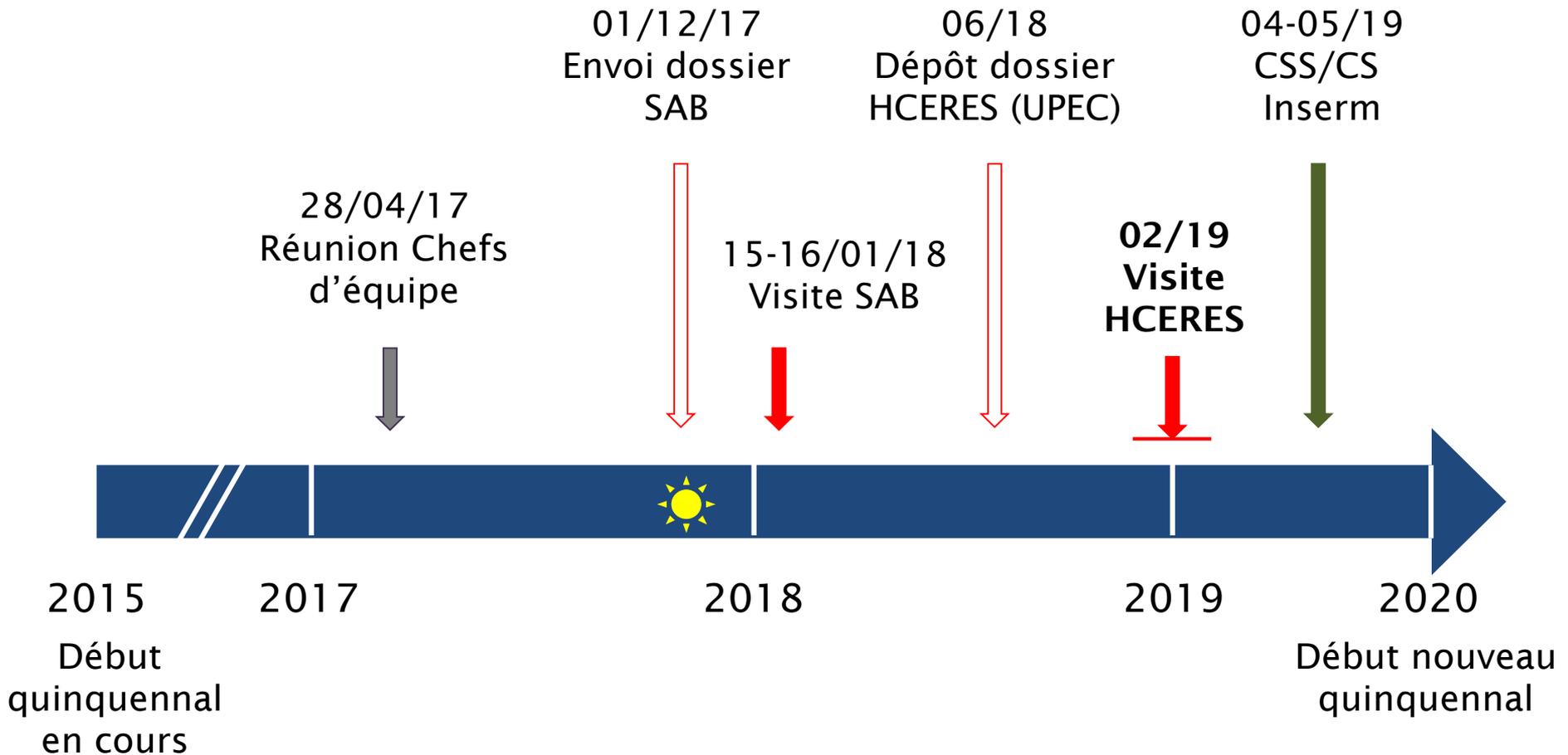
Doyen.medecine@u-pec.fr
Tél. 01 49 81 36 02

IMRB : préparation de l'évaluation par le SAB

Conseil de Gestion 7 décembre 2017

Prospective IMRB 2020-2025

Rétro planning évaluation contrat 2020-2025 (vague E)



Objectifs de la visite du SAB

IMRB 2020-2025

- Stratégie générale :
 - On garde 3 départements, avec 4 thèmes forts (1-2 par département) et 2 thèmes transversaux
 - Equipes : on passe de 17 à 16 avec
 - 3 fusions
 - Un dédoublement
 - Une nouvelle demande de labélisation

Mission du SAB

Faire un point sur le projet de l'IMRB en tant que Centre
Faire un point sur les dossiers des équipes

Signaler :

- points forts
- points faibles

Emmètre des recommandations

Les grands thèmes de l'IMRB

Deux thème forts déjà existants

DHU Pepsy



Neuro
Psy

LABEX
BioPsy
COHORTE
PsyCo
FondaMental

DHU A-TVB



DHU VIC



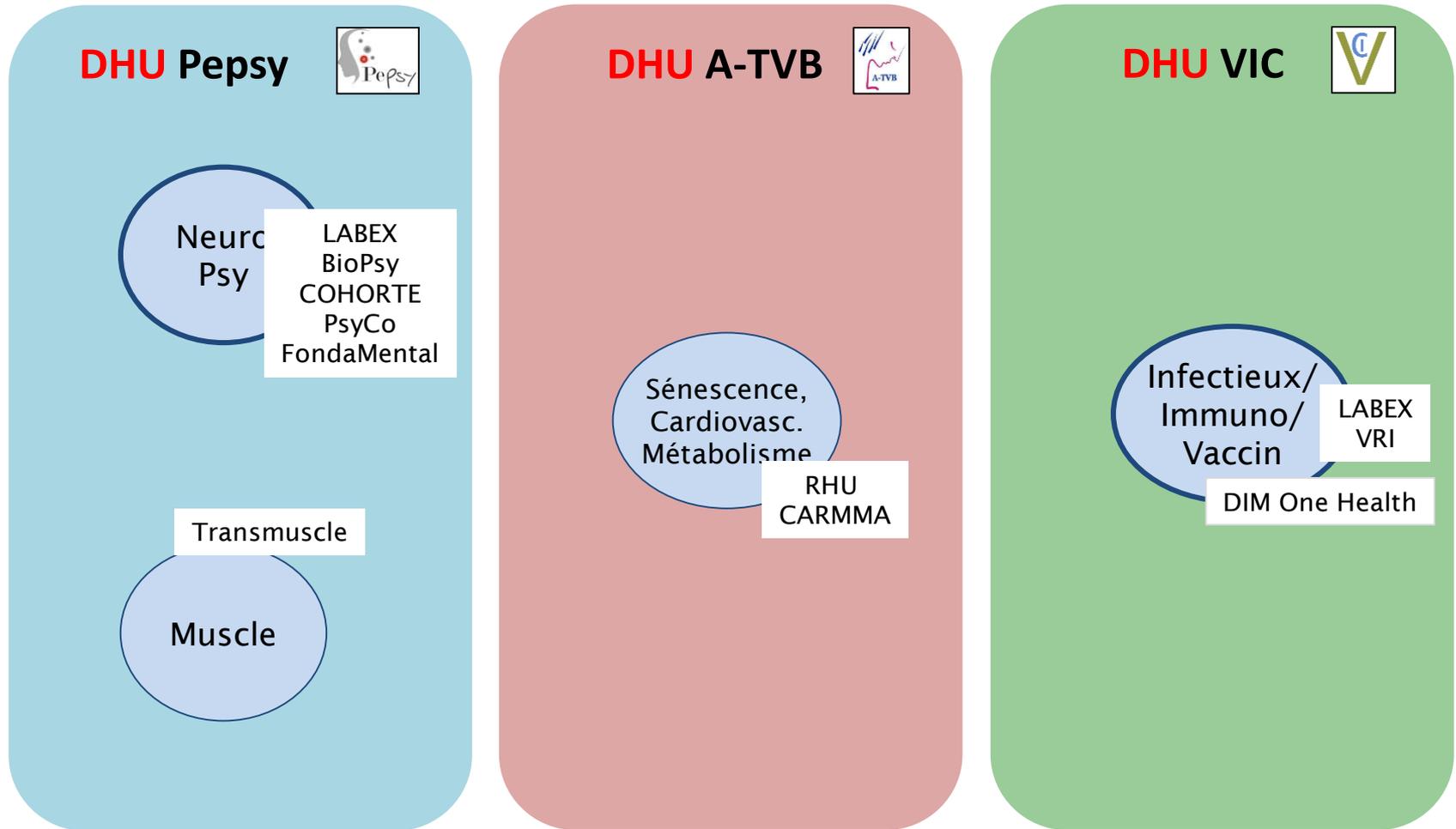
Infectieux/
Immuno/
Vaccin

LABEX
VRI

DIM One Health

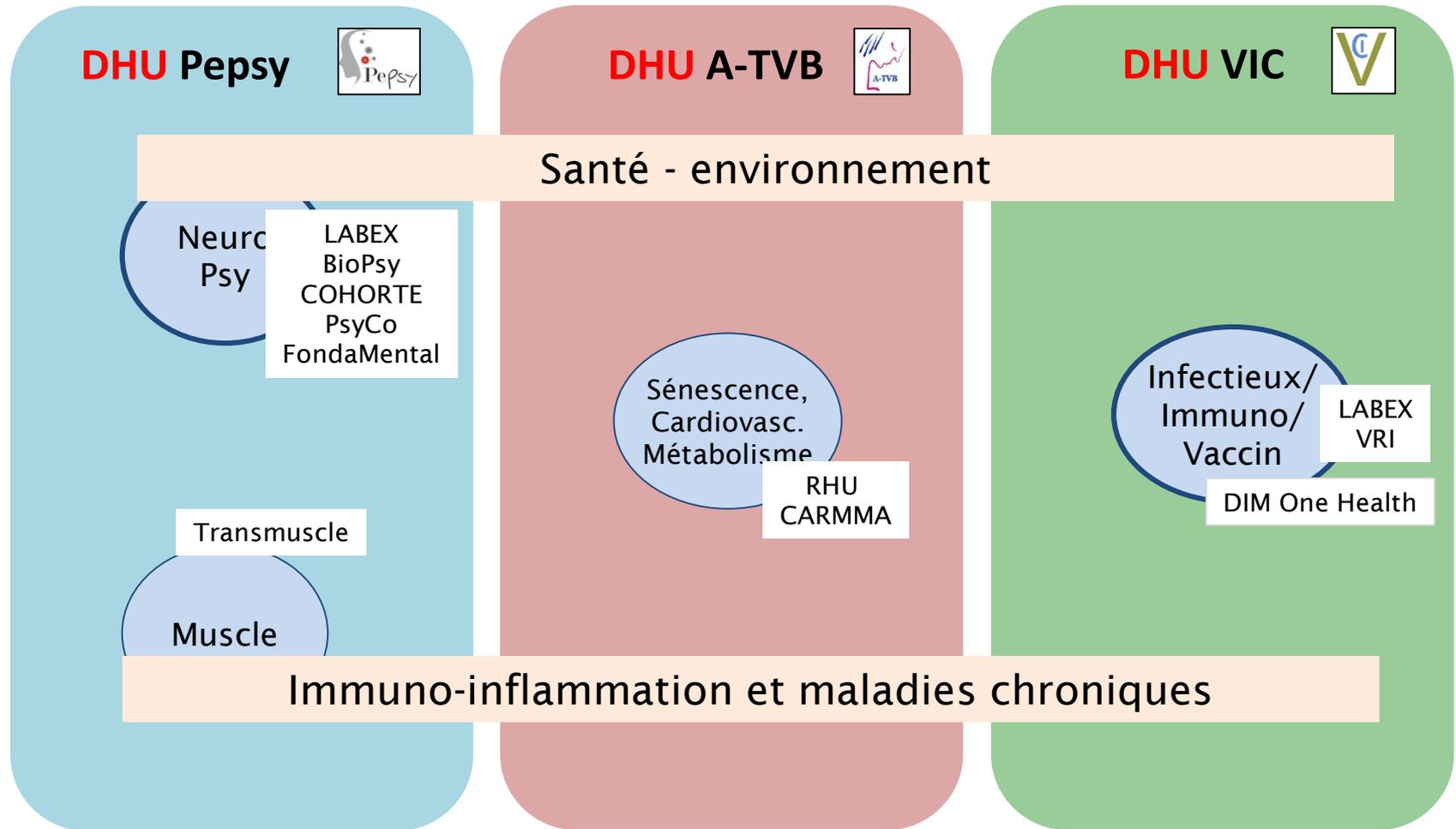
Les grands thèmes de l'IMRB

Deux thème forts ayant émergé lors du présent contrat

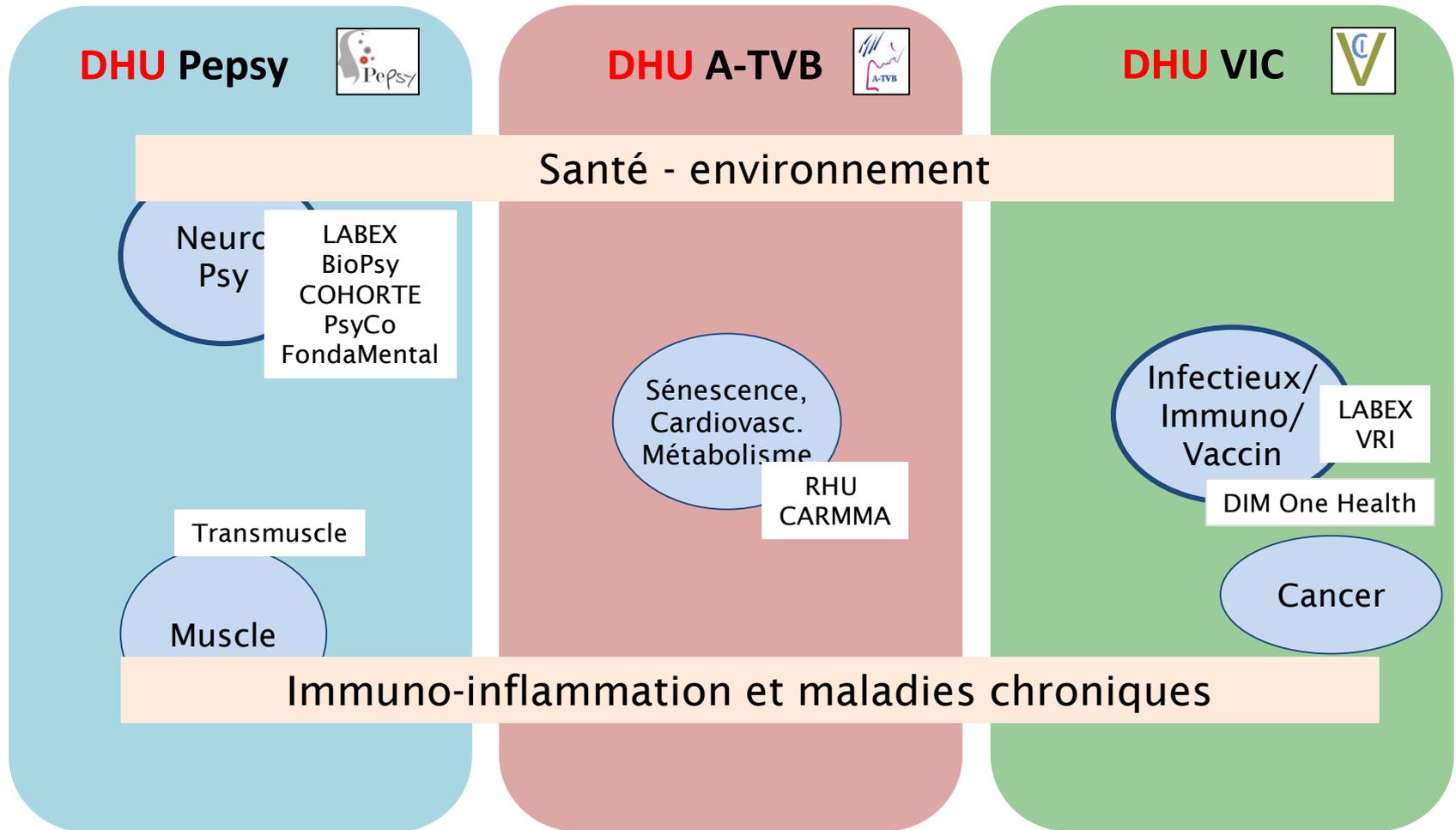


Les grands thèmes de l'IMRB

Deux thème transversales émergeant lors du présent contrat



Les grands thèmes de l'IMRB



Equipes en évaluation

<i>Department</i>	<i>Former director</i>	<i>New director</i>	<i>New title</i>
VIC	A De la Taille	A De la Taille	Translational research in genitourinary oncogenesis
VIC	P Gaulard	N Ortonne/P Topilko	NeuroFibromatosis and Lymphomas oncogenesis
VIC	JD Lelièvre	JD Lelièvre	From pathophysiology towards immune-based interventions in HIV infection
VIC	JM Pawlotsky	JM Pawlotsky	Pathophysiology and therapy of chronic viral Hepatitis and related cancers
VIC	D Sahali/J Cohen	D Sahali	Renal immunopathology
		J Cohen/I Cascone	Immunoregulation and biotherapy
ESPRY	AC Bachoud-Levi	AC Bachoud-Levi	Interventional neuropsychology
ESPRY	M Leboyer/S Jamain	M Leboyer/S Jamain,	Translational Neuropsychiatry
ESPRY	S Palfi	<i>Fusion with M Leboyer team</i>	
ESPRY	F Relaix, J Authier	F Relaix/J Authier	Biology of the neuromuscular system
PHYDES	S Adnot	G Derumeaux	Senescence, metabolism and cardiovascular diseases
PHYDES	J Boczkowski/S Lanone	S Lanone/P Fanen	Genetic and Environmental Interactions in COPD, Cystic fibrosis and Other (rare) respiratory diseases
PHYDES	S Dufour	<i>Fusion with F Relaix team</i>	
PHYDES	P Fanen	<i>Fusion with S Lanone team</i>	
PHYDES	B Ghaleh	B Ghaleh	Pathophysiology and pharmacology of coronary disease and cardiac failure
PHYDES	B Louis/M Filoche	B Louis/M Filoche	Biomechanics & Respiratory apparatus: a multi-scale approach
PHYDES	R Motterlini	R Motterlini	Drug Discovery and Cell Therapy in cardiovascular diseases
PHYDES	F Pirenne	F Pirenne	Transfusion and red blood cell (RBC) disease
PHYDES		S Bastuji-Garin	Clinical Epidemiology and Ageing: Geriatrics, Primary Health Care, and Public Health
Team number	17	16	

Composition du SAB

	Nom	Prénom	Ville	Pays	Spécialité
ESPRY	1 Miceli	Gabriele	Trento	Italy	Neuropsychologie
	2 Oliveira-Maia	Albino	Lisbonne	Portugal	Parkinson
	3 Jagla	Krzysztof	Clermont Ferrand	France	Neuromusculaire
	4 Dantzer	Robert	Houston	USA	Psychiatrie-immuno
VIC	5 Moradpour	Darius	Lausanne	Switzerland	VHC
	6 Piris	Miguel	Santander	Spain	Cancérologie
	7 Cuturi	Maria-Cristina	Nantes	France	Immuno transplantation néphro
	8 Gilmour	Jill	Londres	UK	VIH immuno
PhyDes	9 Marthan	Roger	Bordeaux	France	Respiratoire, cardiovasculaire
	<i>président</i>				
	10 de Franceschi	Lucia	Verone	Italy	Globule rouge
	11 Badimon	Lina	Barcelone	Spain	Cardiovasculaire, inflammation
	12 Heusch	Gerd	Essen	Germany	Cardiovasculaire, Insuf. Cardiaque
	13 Pruex	Pierre-Marie	Limoges	France	Epidémiologie

Programme de la visite

Monday 15/01/2017 (CHIC Hospital auditorium)

9:30-10:00 **Welcome coffee**

10:00-10:15 Introduction (Dean of the School of Medicine)

10:15-11:15 Presentation of the IMRB (IMRB Director)

11:15-12:45 Presentation teams ESPRY dept

11:15-11:45 *Team Bachoud-Levi*

11:45-12:15 *Team Leboyer/Jamain*

12:15-12:50 *Team Relaix/Authier*

12:50-14:00 **Lunch**

14:00-15:30 Presentation teams VIC dept

14:00-14:30 *Team Cohen/Cascone*

14:30-14:55 *Team de la Taille*

14:55-15:25 *Team Lelièvre*

15:25-16:00 **Coffee break**

16:00-17:30 Presentation teams VIC dept

16:00-16:30 *Team Ortonne/Topilko*

16:30-17:00 *Team Pawlotsky*

17:00-17:25 *Team Sahali*

19:30 Diner with IMRB team leaders

Tuesday 16/01/2017 (CHIC Hospital auditorium)

09:00-10:30 Presentation teams PHYDES dept

09:00-09:30 *Team Ghaleh*

09:30-10:00 *Team Derumeaux*

10:00-10:30 *Team Bastuji-Garin*

10:30-11:00 **Coffee break**

11:00-12:25 Presentation teams PHYDES dept

11:00-11:30 *Team Lanone/Fanen*

11:30-11:55 *Team Louis/Filoche*

11:55-12:20 *Team Motterlini*

12:20-12:50 *Team Pirenne*

12:50-14:00 Lunch SAB Members and Team Directors (School of Medicine)

14:00-16:00 Close meeting SAB members

16:00-17:00 Meeting SAB members with IMRB director and IMRB council

17:00 End of the visit

Grille d'évaluation

SAB evaluation of IMRB 2018: Guide for team evaluation

EVALUATION TEAM *name of the director*

Please indicate in bullet points for each criterion the strengths, weaknesses and recommendations and as a conclusion the strengths, weaknesses and recommendations for the team or the Center (5-10 for each item as an indication).

CRITERION 1: QUALITY OF SCIENTIFIC OUTPUTS AND ACTIVITIES

Take into account: articles, grants, invited speaker, editorial activities, prizes, etc

Strengths:

Weaknesses:

Recommendations:

CRITERION 2: SOCIETAL AND ECONOMIC INTERACTIONS, AND TRAINING

2A – Interactions with the non-academic world, impacts on economy, society, culture or health

Take into account: Public outreach (radio, TV, newspapers, etc), Patents and industrial interactions, Etc

2B – Involvement in training through research

Take into account: Number of students, Implications in teaching, Etc

Strengths:

Weaknesses:

Recommendations:

CRITERION 3: UNIT ORGANISATION AND LIFE

Specially for big teams and for the center

Strengths:

Weaknesses:

Recommendations:

CRITERION 4: SCIENTIFIC STRATEGY AND PROJECTS

Strengths:

Weaknesses:

Recommendations:

GLOBAL ASSESSMENT

Strengths:

Weaknesses:

Recommendations: